

Depuis le 3 septembre, Marine LEMOINE a rejoint l'équipe de l'URIAE, en qualité de Chargée de mission Projets Européens et Communication. Son temps de travail est partagé entre l'URIAE et COORACE. Au sein de l'URIAE, Marine est présente le lundi et mercredi.

Edito

De l'expression des publics dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Économique

Plus les choses vont, plus on exige des opérateurs de l'Insertion par l'Activité Économique principalement deux choses. De la cohérence (en particulier dans la gestion des parcours des salariés en insertion professionnelle), et des résultats (notamment en matière de sorties, dites «dynamiques»).

Or, depuis des mois (notamment avec l'instauration du RSA, qui coïncida malencontreusement avec la fusion ANPE-ASSEDIC), le paysage de l'insertion évolue dans une incertitude permanente !

Blocage (avant déblocage partiel, puis re-blocage) des crédits affectés aux contrats aidés, modifications à répétition des critères d'éligibilité des publics pour ces contrats, sans parler du désinvestissement initial du Conseil Général quant à l'accompagnement des personnes sous CUI-CAE (avant revirement, certes)... Le secteur de l'IAE, et plus particulièrement les ACI, vit ainsi sous le régime d'un stop-and-go permanent.

Comment peut-on, dans de telles conditions, envisager la moindre cohérence dans les parcours (souvent déjà bien déstructurés) de personnes fragilisées par la précarité ? Quand un contrat de travail, fût-il d'insertion, peut ainsi être infirmé avant même sa date de démarrage, ou encore, ne pas être reconduit à son terme, en raison d'un énième changement de réglementation (voire, plus trivialement encore, suite à l'extinction inopinée d'une ligne budgétaire)...

Disons le tout net : loin de favoriser l'expression et l'investissement des personnes en tant qu'acteurs de leur propre parcours d'insertion, ces pratiques contribuent au contraire à les maintenir en situation de dépendance. Légitimement vécus comme arbitraires (voire discriminatoires), ces aléas administratifs et budgétaires ne génèrent le plus souvent que désillusion et démobilisation.

Ironiquement pourtant, la difficile expression des publics destinataires des politiques d'insertion n'en apparaît que plus crucialement nécessaire. Elle ne pourra bien sûr s'organiser que collectivement. Mais si quelques expériences louables en préfigurent déjà les formes possibles, ses cadres d'émergence demeurent encore à inventer.

*Patrick DALLONGEVILLE
Président Commission ACI
URIAE Nord-Pas-de-Calais*

Harcèlement : où en est-on ?

La loi du 6 août 2012 sur le harcèlement sexuel a été publiée au Journal officiel du 7 août 2012. Elle comble le vide juridique créé par une décision du Conseil constitutionnel qui avait déclaré contraire à la Constitution l'article 222-33 du code pénal relatif au délit de harcèlement sexuel par manque de précision et qui avait mis fin à toutes les procédures en cours.

Cette loi présente une nouvelle définition du harcèlement sexuel, établit des circonstances aggravantes et détermine les sanctions qui y sont associées.

Le harcèlement sexuel est défini comme « le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ».

Les sanctions prévues pour de tels agissements sont de 30 000 € d'amende et de 2 ans d'emprisonnement. Il existe des sanctions plus lourdes en cas de circonstances aggravantes. Concernant le harcèlement moral, la loi prévoit également un alourdissement des sanctions avec 30 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement (auparavant, 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende).

Par ailleurs, la loi renforce également la prévention en prévoyant l'affichage des dispositions pénales sur tous les lieux de travail.

Rappel : Formation URIAE « Mutualisation et regroupement dans le secteur de l'IAE : réglementation, organisation et stratégies » - 27 septembre 2012 à Lille

Face aux enjeux de viabilité et de pérennisation des SIAE, des orientations stratégiques se doivent d'être entreprises. La mutualisation constitue une réponse aux défis actuels. L'URIAE vous propose une formation « Mutualisation et regroupement dans le secteur de l'IAE : réglementation, organisation et stratégies » visant à :

- Appréhender les motifs d'une mutualisation et définir des critères de choix ;
- Connaître les différentes formes de mutualisation et leurs impacts juridiques, sociaux et fiscaux aux fins d'assurer la sécurité juridique des opérations.

Il ne reste plus que quelques places pour cette formation ! Retrouvez le programme détaillé ainsi que le bulletin d'inscription, à nous retourner avant le 14 septembre 2012, sur notre site Internet dans la rubrique « Derniers documents ».

Informations pratiques :

Date de formation : jeudi 27 septembre 2012.

Lieu : Cabinet TAJ - 83 rue du Luxembourg - 59777 EURALILLE

Horaires : 9h-12h et 14h-18h

Renseignements et inscription :

URIAE NPDC

Edwige BONOU, Chargée de mission formation

1 rue Edouard Herriot - 59000 LILLE

Tél. : 03 20 53 91 53 - Fax : 03 20 29 84 05 - edwige.bonou@uriaenpdc.org

Formation IREV – COFIRIM « Accueil des ressortissants des pays tiers et démarche interculturelle »

L'IREV propose en partenariat avec COFRIMI (Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations) une formation visant notamment à mieux appréhender la relation et la démarche interculturelle dans la pratique d'accueil.

La relation entre les professionnels accompagnants et les ressortissants de pays tiers arrivés depuis peu amène à des représentations mutuelles.

La formation proposée par l'IREV - COFIRIM traite à la fois de la connaissance des publics, de la relation à l'autre et des compétences interculturelles de communication à développer pour un meilleur accueil et une meilleure intégration.

Cette formation s'adresse en priorité aux professionnels accueillant du public issu de l'immigration récente et vise à leur donner des compétences pour mieux communiquer et entrer en relation avec ce public.

La formation, d'une durée de 3 jours, se déroulera du 5 au 7 décembre 2012 dans le Nord Pas-de-Calais. Le lieu pressenti est Tourcoing, mais il reste possible de le modifier afin de se rapprocher du territoire des participants.

Vous trouverez sur le site Internet de l'URIAE dans la rubrique « Derniers documents » le programme complet de la formation ainsi que le bulletin d'inscription.

Renseignements

COFRIMI - 3 cheminement Cambert - 31100 TOULOUSE

Tél : 05 34 60 12 71- Mail : contact@cofrimi.com

ou

IREV - 23 avenue Roger Salengro - BP 20318 - 59336 TOURCOING cedex

Tél. : 03 20 25 10 29 - Mail : contact@irev.fr

Inscription à adresser à COFRIMI.

Les animations de la Celluleemploi de l'AFP2i

A compter de septembre 2012, l'AFP2i met en place dans le cadre de sa Celluleemploi des animations à destination du public des quartiers « Politique de la ville » :

- Les Mardis de l'emploi : sur inscription, cet atelier à la carte aborde les techniques de recherche d'emploi, l'élaboration du projet professionnel et la connaissance du monde de l'entreprise
- Les Métiers de l'ESS : sur inscription, cet atelier à la carte permet d'être sensibilisé à l'économie sociale et solidaire et au développement durable, de découvrir les divers métiers et les structures de l'ESS
- L'Atelier Orientation Parents : sur inscription, ce module de 27 heures propose aux parents de mieux connaître et comprendre les rouages de l'orientation professionnelle

Inscriptions auprès de l'AFP2i :

Guillaume BUCQUET - 2 rue Eiffel - BP 20233 - 62004 Arras Cedex

guillaume.bucquet@afp2i.fr - Fax : 03.21.51.94.50

Retrouvez les programmes et bulletin d'inscription sur le site Internet de l'URIAE dans la rubrique « Derniers documents ».

Formation Rouletaplume : « Expression médiatique des associations »

L'organisme Rouletaplume propose une formation visant à dynamiser les relations des associations avec les journalistes et à stimuler leur expression dans les médias.

Cette action « Expression médiatique des associations » a lieu à partir du 20 septembre à Lille.

Retrouvez le programme et le bulletin d'inscription de cette formation sur notre site Internet dans la rubrique « Derniers documents ».

Autres Actualités

Salon Créer

Pour la deuxième année consécutive, l'URIAE tiendra son stand lors du salon CRÉER qui se déroulera les 10,11 et 12 septembre prochains à Lille Grand Palais.

A cette occasion, nous animerons un atelier sur « l'insertion par l'activité économique : témoignages et expériences innovantes » le mardi 11 septembre à 18 heures.

Nous vous attendons sur notre stand N°B11 dès lundi.

Pour préparer votre visite et découvrir le programme des manifestations, rendez vous sur le site du salon CREER à l'adresse suivante www.saloncreer.com

Nord Actif a 10 ans

Nord Actif fêtera ses 10 ans le jeudi 4 octobre prochain à 17h30 à la préfecture de Lille. L'association a été créée sous l'égide de l'Etat, du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, du Conseil Général du Nord, de France Active, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la Fondation MACIF et des organisations caritatives.

Nord Actif propose aux porteurs de projets et aux structures solidaires des aides financières et techniques, garantit et accompagne financièrement des projets destinés ou portés par des personnes exclues du marché du travail avec pour but de favoriser l'insertion par l'action économique.

Présentation de l'Association ELAN SCIC

En juin dernier, un collectif d'acteurs régionaux de l'entrepreneuriat social se mobilisait afin d'imaginer un outil, ouvert à tous et à la gestion transparente, qui serait moteur du développement des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif de la région.

Cette réunion partenariale a donné naissance à l'Association ELAN SCIC, Soutien aux Coopératives d'Intérêt Collectif, présidée par Dominique CREPEL, et dont la déclaration officielle vient d'être publiée.

Vous trouverez une note de présentation de l'association sur notre site, rubrique « derniers documents » de la page d'accueil.

Agenda

- 10/11/12 - 09 : Salon CREER
- 11 - 09 : Bureau URIAE
- 18 - 09 : CDIAE 62
- 18 - 09 : Comité DLA Nord Actif
- 20 - 09 : CDIAE 59
- 20 - 09 : Comité FINES
- 25 - 09 : Comité DLA Pas de Calais Actif
- 20 - 11 : Journée Régionale de l'IAE

Offres d'emploi

De nouvelles offres d'emploi sont en ligne :

- Responsable du Centre de Profit - AlterEos
- Délégué(e) Général(e) - CRESS NPdC
- Directeur - Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation

Les offres d'emploi actuellement en ligne :

- Encadrant technique espaces verts - Béthune
- Responsable du programme IAE - Paris
- Chargé(e) de mission et d'accueil - Vendin le vieil
- Régisseur - Tourcoing
- Chargé(e) de mission financement des entreprises solidaires - Lens
- Chargé(e) de placement en emploi - Dunkerque
- Encadrant technique et social bâtiment - Bruay la buissière
- Responsable de production Traiteur/Restauration - Lille

Vous pouvez retrouver le détail des offres sur notre site www.uriaenpdc.org dans la rubrique « actualités - offres d'emploi ».